

tion, et pour lui donner un nouvel accroissement, le pieux évêque publia, le 14 mars 1665, un mandement qui approuvait et recommandait l'établissement de la Sainte Famille à Québec et dans tous les lieux relevant de sa juridiction. Ce fut donc à Québec que se fit la première érection canonique; la confrérie ne fut érigée en forme à Montréal que trois ou quatre ans après. Dans les règlements que le premier évêque de Québec rédigea lui-même, il ne propose aux associés que les devoirs de la vie chrétienne ordinaire. Seulement, pour les engager à les accomplir avec fidélité, il leur propose l'exemple de la Sainte Famille. Le prélat fit imprimer un petit écrit, qui marquait aux personnes de cette confrérie les vertus qu'elles devaient s'efforcer d'acquérir et les maximes du monde qu'elles devaient fuir. Il y joignit sous le nom de *Catéchisme de la Sainte Famille*, une instruction, par demandes et par réponses, sur les vertus de Jésus, Marie, Joseph. Comme Léon XIII, de nos jours, il avait même fait graver des images de la Sainte Famille qu'il distribua dans toute la colonie: ce qui ne contribua pas peu à augmenter la piété tant parmi les Français que parmi les sauvages.

Cette belle dévotion ne tarda pas à produire un renouvellement de ferveur partout où elle s'introduisit. Ce n'est pas seulement chez les peuple policés, disent les Relations, et parmi les personnes consacrées à Dieu, que se trouve la dévotion; les sauvages en sont capables, et les cabanes d'écorce cachent autant de vertus qu'on peut en souhaiter dans les cloîtres. Depuis qu'on a introduit dans l'église des Hurons de Québec, une dévotion qui fait de grands fruits parmi les Français de ce pays, et qu'on leur a inspiré le dessein de régler leurs familles sur celle de Jésus, Marie, Joseph, on ne peut croire jusqu'où va la ferveur de ces pauvres barbares.

Les miracles opérés par l'intercession de la Sainte Famille et les bienfaits sans nombre que les fidèles en obtenaient, rendirent cette dévotion une des plus populaires du pays durant de longues années. On érigea plusieurs paroisses sous le vocable de la Sainte Famille; entre autres: Sainte Famille de l'Isle d'Orléans et Sainte-Famille de Boucherville. Le plupart des anciens tableaux peints dans le pays, où même en France, ont pour sujet la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph. C'était un tableau de la Sainte Famille qu'en 1690, on avait placé dans le clocher de la cathédrale, et qui déjà tous boulets que l'amiral Phipps fit tirer pour l'abattre. (1)

A la vue des faits miraculeux et des merveilles arrivés en différents temps, et par lesquels le Ciel semblait vouloir autoriser cette dévotion, l'Évêque de Québec établit, dès 1665, la fête de la Sainte Famille, mais non d'une manière permanente, comme il le fera plus tard. Il la fixa d'abord au second dimanche après l'Épiphanie; et publia, en faveur de toutes les personnes de la confrérie une indulgence plénière, accordée, le 28 janvier 1665, par le Pape Alexandre VII. On voit dans la bulle de ce pape, que la confrérie établie dans l'église paroissiale de Québec, se composait alors d'hommes aussi bien que de femmes, et de personnes de tous les rangs de la société. Cette indulgence fut renouvelée plusieurs fois, entre autres en 1668, par Innocent XI. Comme le second dimanche après l'Épiphanie était trop incommode pour les personnes de la campagne, Mgr de Laval plaça la fête au troisième dimanche après Pâques, par un mandement du 4 novembre 1684. Dans ce document remarquable, l'Évêque de Québec ordonne qu'à l'avenir, tous les ans, on célébrera la fête de

(1) *Les Ursulines de Québec.*